

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 3 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 28 mars, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOCH, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Farida REBOUH à Jocelyn BUREAU, Myriam GANDOLPHE à Jocelyn GENDEK, Joao DE OLIVEIRA à Laurent FOUILLOUX, Mohamed HARIZ à Léa MARIÉ, Newroz CALHAN à Eric COUVEZ

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Virginie GRENIER

DÉLIBÉRATION : 2023-018

OBJET : RESTITUTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'OBSERVATOIRE CITOYEN DES POLITIQUES PUBLIQUES (OCPP).

DÉLIBÉRATION : 2023-018
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : RESTITUTION DU RAPPORT D'EVALUATION DE L'OBSERVATOIRE CITOYEN DES POLITIQUES PUBLIQUES (OCPD).

RAPPORTEUR : Driss SAÏD

Lors de sa séance du 11 octobre 2021, le Conseil Municipal a validé l'installation de l'observatoire citoyen des politiques publiques, ses missions, sa composition, son fonctionnement. Le Conseil Municipal avait également entériné le premier sujet confié à cette nouvelle instance pluraliste d'évaluation, à savoir : l'intervention municipale en matière de soutien à la vie associative.

Pour rappel, le calendrier prévisionnel a été particulièrement bouleversé par les conséquences de la crise sanitaire, et l'impossibilité en début d'année 2022 de pouvoir réunir et donc installer cette instance qui, en l'état, n'a aucun équivalent en France.

Aujourd'hui, au terme de 8 mois de travail qui auront vu les membres de l'observatoire citoyen des politiques publiques partager l'intégralité du processus évaluatif, de l'élaboration des questions évaluatives jusqu'à la formalisation des conclusions et préconisations stratégiques et opérationnelles, il s'agit pour les membres de l'observatoire citoyen des politiques publiques de remettre officiellement au Conseil Municipal la somme des travaux qui a été conduite sous la forme d'un rapport d'évaluation.

Le Conseil Municipal avait par ailleurs acté, pour affirmer le rôle d'instance consultative de l'observatoire citoyen des politiques publiques, le principe d'une restitution effectuée en séance par des membres non-élus de l'observatoire citoyen des politiques publiques et l'adjoint délégué à l'évaluation des politiques publiques. En cela, deux membres ont été désignés par leurs pairs pour présenter le rapport d'évaluation.

Cette séquence de restitution fait ainsi totalement partie d'un processus devant permettre à la collectivité de prolonger l'exercice évaluatif par une première séquence d'instruction technique des préconisations avant de communiquer politiquement sur les décisions entérinées.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte du rapport de présentation des conclusions et préconisations telles que formalisées par l'observatoire citoyen des politiques publiques ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, prend acte du rapport de présentation des conclusions et préconisations telles que formalisées par l'observatoire citoyen des politiques publiques.

Saint-Herblain le : 03/04/2023

La secrétaire de séance

Le Maire

Virginie GRENIER

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 06 avril 2023

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 06 avril 2023